



## Compte Rendu de la CAP de liste d'aptitude de C en B du 12 novembre 2013

### FILIERE FISCALE ET FILIERE GESTION PUBLIQUE

En début de séance, les élus CGT ont tenu à exprimer à travers une liminaire les positions qu'ils défendent.

*Monsieur le Président,*

*Vous nous avez convoqués dans le cadre des CAPL préparatoires pour les listes d'aptitude 2014.*

*Nous rappellerons, en liminaire, que la CGT FINANCES PUBLIQUES revendique que le concours soit la voie de recrutement privilégiée tout en se prononçant pour le remplacement de la liste d'aptitude par un examen professionnel.*

*La CGT FINANCES PUBLIQUES est en désaccord avec les modalités du système de sélection par liste d'aptitude qui n'est ni transparent, ni équitable et qui aboutit à opposer les agents entre eux. En effet, nous dénonçons l'individualisation des objectifs et nous rappelons notre attachement au concept de collectif de travail dans la réalisation des missions.*

*Prenant acte du cadre imposé par l'existence des listes d'aptitude, la CGT Finances Publiques agit pour assurer une équité dans le traitement des dossiers. Dans cette optique, la CGT revendique l'établissement d'un rapport d'aptitude pour tous les postulants et non pour les seuls candidats classés excellents, ainsi que l'abandon du système des potentialités.*

*Pour l'ensemble de ces motifs, et bien que nous défendrons les dossiers des candidats, sans toutefois les opposer entre eux, nous ne prendrons pas part au vote relatif aux listes d'aptitude.*

**La direction locale nous a indiqué lors de cette CAP le potentiel de promotions qui s'élève à 12.**

**53 agents de la filière fiscale et 31 de la gestion publique se sont portés candidats pour la liste d'aptitude de C en B.**

Pour la première année, les passages vers le tableau supérieur n'ont été présentés qu'à l'issue des débats de la CAP (9 agents ont rejoint le tableau excellent et 8 le tableau très bon).

► Il est à noter que face à l'incertitude importante concernant les futures affectations des agents promus, 3 candidats de la filière gestion publique déjà classés l'année dernière, se sont retirés du tableau excellent avant même le début de la CAP !!

Les agents retenus sur le tableau excellent devront effectuer des demandes de mutation nationale à partir de la fin d'année (les dates précises ne sont pas encore connues). Les élus CGT se tiendront à la

disposition des agents issus de la filière gestion publique qui vont à cette occasion découvrir les nouvelles règles de mutation.

**Ils pourront conserver leur affectation actuelle en tant que cadre C s'ils renoncent à leur promotion au plus tard à la date de publication du projet national de liste d'aptitude (prévus début 2014).**

**Au delà de cette date, le candidat n'a plus aucune assurance de retrouver son poste au 1<sup>er</sup> septembre 2014. Il sera maintenu dans le département et sera affecté ALD 64 (mis à la disposition du directeur dans le 64).**

Pour rappel, vous trouverez ci-dessous la liste des proposés "excellents" et leur classement.

1	CARASSUS *	Mireille	CDIF Pau
2	GETTEN*	Philippe	ERD Pays Basque
3	IDIQUIN*	Lydie	SIE Biarritz
4	SENAC*	Christian	SIE Bayonne
5	HERAS*	Pierre	T Bayonne Municipale
6	FARMER*	Geneviève	Hypothèques Bayonne
7	SICARD*	Eric	SIP Anglet
8	LAULHE ARTIGOLE*	Serge	DDFIP
9	VERGEZ*	Catherine	DDFIP
10	DUFERMONT*	Alexis	ERD Béarn
11	SARRAN	Anne-Marie	DDFIP- en poste au PRS
12	SOUSTRA	Hervé	T Nay
13	RUIZ	Marie Claude	Hypothèques Bayonne
14	PROHARAM	Ghislaine	DDFIP
15 <sup>ème</sup> ex aequo	BEGHAIN	Corinne	SIE Pau Nord
15 <sup>ème</sup> ex aequo	MARAIS	Nathalie	DDFIP
15 <sup>ème</sup> ex aequo	GAUSSERAN	Magali	ERR Pau
15 <sup>ème</sup> ex aequo	LOPEZ	Francine	Hypothèques Pau
15 <sup>ème</sup> ex aequo	MONGUILHET	Marie José	T Laruns

(\*agents déjà classés dans le tableau excellent en 2012)

### ► **La liste d'aptitude 2013 : mode d'emploi**

Monsieur Fermanel a, lors de cette CAP, présenté les orientations à venir concernant la sélection des futurs candidats.

La direction a insisté sur le cheminement de chaque candidat « sur la voie de l'excellence »... Ainsi, plus un agent sera démonstratif dans sa motivation à l'accession au grade supérieur, et que la construction de son dossier dans la voie de l'excellence sera évidente, meilleures seront ses chances. La détermination et la persévérance des candidats seraient donc des critères intrinsèques de l'excellence !

Les agents excellents qui sont en fin de carrière et qui ne seraient pas entrés en lice suffisamment tôt risquent de n'avoir pas le temps de développer une carrière de B. Les agents excellents jugés trop jeunes, devront patienter ou se satisfaire du nombre de place largement insuffisant du concours interne.

Tout cela pourrait prêter à sourire si les agents de catégorie C n'avaient pas autant subi la politique de régression sociale menée depuis plusieurs années. **Ce n'est pas sur le « chemin de l'excellence » que les agents veulent se retrouver en priorité, c'est avant tout sur celui de la reconnaissance de leur travail par une revalorisation de leur salaire !**

---

#### **Les élus CGT FINANCES PUBLIQUES**

Eric MANRY- Pierre NOUQUERET- Carlos FILIATREAU- Isabelle DEBEZE- Renée MURAIL- Elian LARREY